

Membres en exercice : 33

Membres présents : 24

Procurations : 4

VOTES : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE  
33, RUE DE LA LAUZIÈRE  
05230 LA BATIE NEUVE**

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2022/4/13

### **SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six juillet à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt juillet deux-mille vingt-deux.

#### Présents :

ACHARD Liliane, AUBIN Daniel, BAILLE Juliette, BARISONE Sébastien, BONNAFFOUX Joël, BOREL Christian, CESTER Francis, CLAUZIER Elisabeth, DURIF Marlène, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, FACHE Valérie, KUENTZ Adèle, MAENHOUT Bernard, MICHEL Francine, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, PARENT Michèle, RENOY Bernard, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence et SEIMANDO Mylène.

#### Absents excusés :

BETTI Alain, BONNAFFOUX Luc, BREARD J. Philippe, CARRET Bruno, CHIARAMELLA Yves, LESBROS Pascal, LEYDET Gilbert, ROUX Lionel, SPOZIO Christine.

#### Procurations :

M. BETTI Alain donne procuration à M. CESTER Francis,  
M. BREARD J. Philippe donne procuration à M. SARRAZIN Joël,  
M. CARRET Bruno donne procuration à Mme DURIF Marlène,  
Mme SPOZIO Christine donne procuration à Mme SEIMANDO Mylène.

Mme Mylène SEIMANDO est élue secrétaire de séance.

#### **Objet : Demande de subvention pour l'opération « Structuration de l'accueil des camping-cars sur le territoire – Tranche 1 »**

Monsieur le président informe l'assemblée de la nécessité de développer l'offre de services dédiés aux camping-cars afin de structurer leur accueil sur le territoire en adéquation avec les besoins, attentes de la population locale et de la clientèle touristique.

Il est précisé que les objectifs du programme sont les suivants :

- Aménagement d'une aire de services ;
- Requalification d'une aire de service existante ;
- Installations d'infrastructures adaptées.

Il rappelle que cette opération est intégrée à la candidature de notre territoire à l'appel à projet lancé par la Région SUD PACA « Espace Valléens », déposé fin juillet 2021, destiné à la mise en œuvre de projets de développement touristique.

Il est donc proposé le plan de financement suivant pour mener à bien le projet :

Travaux	Dépenses		Recettes	
	Montant HT	Montant TTC	Intitulé	Montant
Aménagements de trois aires de services et re-qualification d'une aire existante en aire de stationnement	88 300,00 €	105 892,80 €	Région SUD PACA (Espace Valléens) (40%)	35 320,00 €
			Département des Hautes-Alpes (30%)	26 490,00 €
			Autofinancement (30%)	26 490,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>88 300,00 €</b>	<b>105 960,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>88 300,00 €</b>

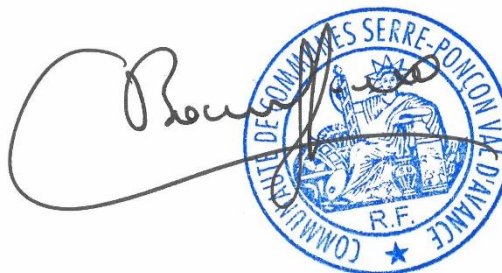
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le projet et son contenu.
- Approuve le plan de financement de l'opération et décide d'inscrire cette dépense au budget.
- Autorise le président à réaliser la demande de subvention auprès de la Région SUD PACA et du Département des Hautes-Alpes.
- S'engage à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission en préfecture le 28 juillet 2022  
Et de la publication, le 02 août 2022

Monsieur le président,  
Joël BONNAFFOUX.



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.*